

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE STE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU

À une session extraordinaire du conseil de la susdite municipalité qui se tenait au Centre d'Interprétation du cerf de Virginie, le mercredi 22 mars 2023 à 18h00, sont présents le maire Monsieur Roch Carpentier ainsi que les conseillères Mesdames Linda Lirette, Mélanie Renaud et Sylvie Leclair, les conseillers Messieurs Gilles Courchaine, Hugo Carle et Yves Morin. Madame Jodane Courchesne, directrice générale et greffière-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**1. 2023-03-R12480 Ouverture de l'assemblée**

Linda Lirette appuyée de Yves Morin propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit ouverte.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2. 2023-03-R12481 Adoption de l'ordre du jour**

Sylvie Leclair appuyée de Gilles Courchaine propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Entériner l'embauche du chef d'équipe
4. VARIA
5. Parole au public et période de questions
6. Levée de l'assemblée

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**3. 2023-03-R12482 Entériner l'embauche du chef d'équipe**

Mélanie Renaud appuyée de Sylvie Leclair propose et il est résolu de procéder à l'embauche de Monsieur Éric Villeneuve comme chef d'équipe/opérateur de niveleuse. Il est également résolu que cette embauche soit accompagnée d'une période probatoire d'une durée de six (6) mois.

Le vote est demandé :

En faveur : 5  
Contre : 2

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée majoritairement

## **6. VARIA**

### **7. Parole au public et période de questions**

Madame Diane Brazeau demande où sont affichées les dates des séances. Elle désire savoir si la municipalité a une mise à jour en ce qui a trait au dossier de l'ancienne directrice générale. Madame Brazeau demande si la municipalité est au courant que l'ancienne directrice générale possède maintenant son entreprise, Solutions Outaouais. Madame Brazeau demande un peu d'information sur le candidat retenu.

### **8. 2023-03-R12483 Levée de l'assemblée**

Yves Morin appuyé de Hugo Carle propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée à 18h09.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

---

Roch Carpentier  
Maire

---

Jodane Couchesne  
Directrice générale  
Greffière-trésorière